



PROCÈS-VERBAL

Assemblée générale

26 septembre 2023

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Etaient présents (sur place ou par visioconférence) : Véronique Champeil-Desplats (Présidente), Mathieu Carpentier (Secrétaire général), Jean-Yves Chérot (Trésorier), Renaud Baumert, Christophe Béal, Grégory Bligh, Rafael Encinas de Munagorri, Charles Girard, Antoine Jammeaud, Emmanuel Jeuland, Michael Koskas, Joffrey Martelly, Lucas Morinière, Pierre-Yves Quiviger, Mathilde Unger, Anna Zielinska.

Etaient représentés : Jean-Sylvestre Bergé (procuration à Pierre-Yves Quiviger) ; Michel Troper (procuration à Emmanuel Jeuland) ; Mélanie Plouviez (procuration à Mathieu Carpentier) ; Eric Millard (procuration à Véronique Champeil-Desplats).

La réunion est ouverte à 18h05. Après avoir remercié les membres de la SFPJ pour leur présence, la Présidente, Véronique Champeil-Desplats donne la parole à Mathieu Carpentier (Secrétaire général), pour la lecture du rapport moral de l'année 2022-2023.

1/ Rapport moral

L'année 2022-2023 a été marquée par une activité scientifique importante. Outre les manifestations « labellisées », qui ne requièrent pas un investissement important de la SFPJ, celle-ci a organisé les événements scientifiques suivants :

- Congrès de Toulouse : 29-30 septembre 2022, 100 participants.
- Table-ronde autour de l'ouvrage de M. Rosenfeld (Sc. Po, 13 janvier 2023, org. J. Saada)
- Séminaire « Thèses récentes en philosophie du droit III » (10 février 2023, org. V. Champeil-Desplats)

Par ailleurs, la SFPJ a poursuivi son partenariat avec la Semaine doctorale intensive de Sciences Po Paris et de l'Université Paris Nanterre, en organisant deux ateliers le 12 et le 13 juin 2023 : un atelier autour du livre de F. Rouvière, *L'Argumentation juridique* et un atelier sur les réformes judiciaires contre la démocratie (org. A. Zielinska, J. Saada)

Enfin la SFPJ a inauguré un cycle de séminaires en partenariat avec l'INSP, autour du thème général : Penser l'État aujourd'hui : repenser le droit dans et par-delà les États. Ce cycle s'étalera sur 3 ans, à raison de deux séminaires d'une journée ou d'une journée et demi par an. Les deux premières séances ont eu lieu au printemps 2023 :



- Séminaire autour d'A. Fluckiger (*Les transformations des régulations normatives*, 11- 12 mai 2023, org. V. Champeil-Desplats)

- Séminaire autour de L. Ferrajoli (*Penser l'Etat aujourd'hui : Garantir des biens communs*, 22 juin 2023, org. V. Champeil-Desplats).

Le rapport moral est mis aux voix. **Il est adopté à l'unanimité.**

2/ Rapport financier

La parole est ensuite donnée à Jean-Yves Chérot, trésorier, pour le rapport financier.

Le présent rapport porte sur les comptes entre le 27 septembre 2022 et le 21 septembre 2023

1.- Le compte d'épargne sur livret

Au 03/08 2023

Solde de 10 484, 86 euros

Dont 41, 84 euros d'intérêts créditeurs pour 2022 (versés le 03/01/2023)

2. Le compte d'administration

Recettes

Adhésions à la SFPJ.

Virement de Hello Asso	2350
Chèques	95 (trois adhésions)
Don (de Julien Naccache)	300
Total	2745 euros

Adhésion des centres de recherche

DDFIP Alpes-Maritimes (Centre d'histoire des idées politiques U. de Nice).	190, 00
DRFIP PACA (Laboratoire de théorie du droit – Aix-Marseille U).	150,00
DRFIP Occitania et Hte Garonne (Centre Hauriou, U. Toulouse-Capitole).	150, 00

Total. 490, 00 euros

Virement subvention fléchée INSP 50 000 euros

Total des recettes.53 235

Dépenses

Au titre des rencontres de Toulouse 6767, 00 euros

Ce montant de 6767 euros ce qui correspond à quelques euros près aux recettes reçues par la SFPJ – pour mémoire 6927, 00 euros - au titre de ces rencontres en 2022)



Frais de gestion de la SFPJ
Cotisation carte business visa. 39, 75
Cotisation de compte d'administration 180, 00
Retrait pour activation carte 10, 00
Contrat pour le site internet (Wiz.com) pour 2023-24 197, 94 euros
Total : : 427, 69 euros

Participation à des manifestations de l'année
Participation à une conférence Sciences Po Paris/SFPJ (avec Michel Rosenfeld) 300, 00 euros
Participation à la semaine doctorale intensive Sciences Po/Nanterre/SFPJ ... 154, 00
Total : : 454, 00 euros

Dépenses engagées au titre de la convention passée avec l'INSP en 2022

Les dépenses ont été engagées pour deux séminaires qui se sont tenus à Strasbourg et pris en charge dans le cadre de la convention les 11-12 mai et 22-23 juin 2023. Les dépenses concernent chaque fois le déplacement des intervenants, leur hébergement, la pause-café, le plateau repas d'un déjeuner et un dîner. Pour les 11 et 12 mai, le total des dépenses est de 2254, 92 euros
Pour les 22 et 23 juin, le total des dépenses est de 2650, 95 euros
Le détail de ces dépenses est disponible

Total : 4905, 87
Total des dépenses : 12 126, 87

Solde du compte au 29 septembre 2022 : 6849, 22 euros

Solde du compte d'administration au 26 septembre 2023 :
 $6849, 22 + 53235 - 12 126, 85 = 47 957, 37$

(à noter : si on ne prend pas en considération des recettes et dépenses liées à la convention INSP, le solde positif au 21 septembre 2023 est de 2435, 53)

Le rapport financier est mis au voix. **Il est adopté à l'unanimité.**

3/ Projets pour 2023-2024

Mathieu Carpentier reprend la parole pour faire état des projets pour l'année universitaire en cours. Il s'agira d'une année de transition et le nouveau Bureau sera amené à préciser les choses. Sont en tout état de cause d'ores et déjà prévus :

- Poursuite du partenariat avec l'INSP avec deux nouveaux séminaires, le premier consacré aux théories relationnistes du droit (à l'impulsion d'Emmanuel Jeuland et Grégory Bligh) et le second adossé au Congrès de Strasbourg en septembre 2024.
- Séminaire « Thèses récentes en théorie et philosophie du droit IV »
- Poursuite du partenariat avec la SDI, avec un ou deux ateliers à prévoir.



4/ Point d'information sur le Congrès de Strasbourg

Mathieu Carpentier fait un bref point d'information sur l'état d'avancement de l'organisation des Troisièmes Rencontres de la SFPJ, qui se tiendront, après Nice (2020, reporté 2021) et Toulouse (2022) à l'Université de Strasbourg les 26-27 septembre 2024. L'une des conférences plénières sera organisée dans le cadre du partenariat avec l'INSP. Le comité d'organisation est composé d'un quatuor strasbourgeois : J. Jeanneney, M. Unger, E. Stoppioni, J.-F. Lafaix, ainsi que des membres du bureau de la SFPJ (notamment ses nouveaux secrétaire général et secrétaire général adjoint).

A priori le modèle des éditions précédentes sera reconduit : 4 conférences plénières le matin + 1 conférence du lauréat du prix de la SFPJ + sessions d'ateliers parallèles dans l'AM.

Nous avons d'ores et déjà trois conférenciers pléniers confirmés : V. Munoz Dardé (UCL/Berkeley), S. Besson (Collège de France), G. Teubner (Francfort).

Nous allons bientôt lancer deux appels : un appel à contributions pour les ateliers et un appel à candidatures pour le prix, qui récompense un article rédigé par un jeune chercheur. Les membres de la SFPJ sont invités à relayer ces appels aussi largement que possible.

5/ Questions diverses

Véronique Champeil-Desplats évoque pour conclure deux questions.

En premier lieu, le rapprochement, souhaité par l'IVR, avec l'Association française de philosophie du droit n'a pas été aussi profond que nous l'aurions espéré. En particulier, sur la question de la revue (*les Archives de philosophie du droit*), les choses n'ont guère évolué : les chercheurs de la SFPJ sont encouragés à soumettre individuellement des propositions d'articles, mais le rapprochement entre nos deux associations n'ira pas au-delà en l'état.

En second lieu, le prochain congrès de l'IVR aura lieu à Séoul en Corée du Sud au début du mois de juillet 2024. Se pose la question des congrès suivants : l'équipe dirigeante actuelle souhaiterait organiser l'édition 2026 en Ukraine, mais cela semble un peu prématuré. Véronique Champeil-Desplats relaira au comité exécutif en juillet la candidature de Paris à l'organisation du Congrès de 2028.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h05.

Fait à Paris le 26 septembre 2023

Véronique CHAMPEIL-DESPLATS
Présidente

Mathieu CARPENTIER
Secrétaire général